



SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| RECAP-AGRI..... | 2 |
| La balance commerciale alimentaire à fin octobre 2019..... | 2 |
| Pêche et aquaculture en Tunisie à fin Septembre 2019 (Résultats de l'année 2019 par rapport à 2018)..... | 3 |
| Situation hydrique observée le 13/11/2019..... | 4 |
| Flash sur la filière avicole : octobre 2019..... | 6 |
| Les investissements agricoles approuvés par l'APIA (>60.000 DT/projet) | 7 |
| Les investissements approuvés par la DGFIOP (<60 .000 DT/projet)..... | 8 |
| Suivi marché Gremda..... | 9 |
| INFO-AGRI..... | 10 |
| Pesticides dans l'agriculture bio : ce qu'il faut savoir..... | 10 |
| Les forêts solution à la crise climatique ? Un débat scientifique..... | 11 |
| L'agroalimentaire, nouvelle frontière à conquérir par l'Afrique en matière d'investissements..... | 12 |
| Le marché des huiles d'agrumes devrait décoller d'ici 2026 et générer d'énormes revenus..... | 14 |
| Flambée des prix : « seuls 15 % de la production sera de bonne qualité »..... | 15 |
| Reverdifier la Tunisie : Projet « Les Oasis-Forêts »..... | 16 |
| Veille juridique..... | 17 |
| Veille documentaire..... | 17 |



RECAP-AGRI

La balance commerciale alimentaire à fin octobre 2019

Pour le dixième mois consécutif, la balance alimentaire s'est soldée par un déficit enregistrant des taux de couverture de 71,9%.

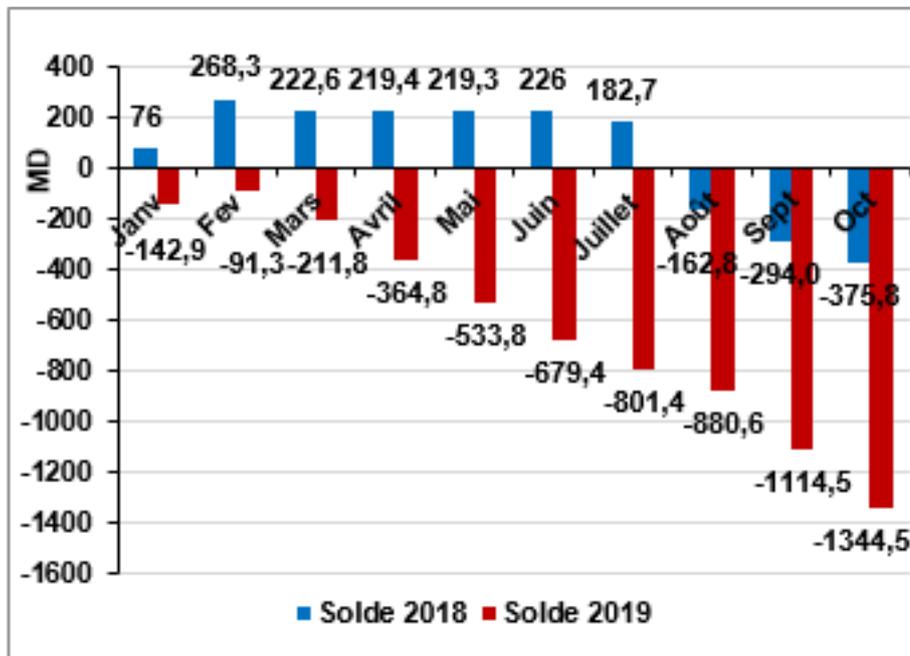
Cette baisse résulte d'une nette régression des exportations de l'huile d'olive (-30,6% en volume et -38,6% en valeur) et d'une nette évolution des importations céréalières dont la part dans les importations alimentaires est passée de 38,6% à 41,1% à fin octobre 2019 et ce suite à une hausse en glissement

annuel de 16,1% en valeur et une légère hausse de 0,3% en volume.

Les céréales, le sucre et les huiles végétales demeurent les principaux produits de base importés avec près de 59,0% de la valeur totale des importations alimentaires totales.

Les exportations des tomates et des agrumes ont affiché une hausse remarquable en termes de valeurs, enregistrant respectivement 28,4% et 25,1%.

Evolution du solde de la balance commerciale alimentaire au cours des dix mois de 2018 et 2019.



Source : Calculs de l'ONAGRI d'après l'INS

Elaboré par Mme Yosra DOUIRI.
Observatoire National de l'Agriculture

Pêche et aquaculture en Tunisie à fin Septembre 2019 (Comparaison de 2019 par rapport à 2018)

La production de la pêche et de l'aquaculture à fin Août 2019 a été de **99 mille tonnes** contre 96 mille tonnes réalisées à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 3,1%. La production aquacole réalisée à fin Septembre 2019 a été de 11,5 mille tonnes contre 14,6 mille tonnes réalisées à fin Septembre 2018, soit une baisse de 21,2%.

A fin Septembre 2019 les **quantités exportées** des produits de la pêche et de l'aquaculture ont atteint **20,4 mille tonnes** pour une valeur de **415,8 MD** contre 18,2 mille tonnes et une valeur de 378,6 MD à la même période de l'année précédente, soit une hausse de 12,1% en termes de quantité et de 9,8% en termes de valeurs. L'augmentation des quantités exportées est due à l'exportation durant cette période de l'année 2019 de 623 tonnes du thon rouge vivant pour une valeur de 35,8 MD et à la hausse importante du volume des exportations du thon de conserve qui a atteint 2141,6 tonnes en 2019 contre 460,9 tonnes en 2018 et la hausse de 33,6% des exportations de crabes (2225,6 tonnes en 2018 contre 2974,7 tonnes en 2019).

Les **importations** ont atteint **48,2 mille tonnes** pour une valeur de **262,3 MD** contre 32,3 mille tonnes et une valeur de 192,1 MD à fin Septembre 2018, soit une hausse de 49,2% en termes de quantité et une hausse de 36,5% en termes de valeurs. Cette augmentation est due essentiellement à la hausse remarquable des importations du thon congelé en termes de quantité (31,9%) et en termes de valeur (36,9%) et à la hausse des importations des semi-conserves et du thon en conserve (146,4% en termes de quantité et 158,2% en termes de valeur).

Le **solde des échanges extérieurs** des produits de la pêche a été positif avec **(+153,5 MD)** en 2019 contre **(+186,5 MD)** enregistrés en 2018, soit 17,7% de moins.

NB : Les chiffres de l'année 2019 sont préliminaires.

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les chiffres de la Direction Générale de la Pêche et de l'Aquaculture.



Figure 1. Evolution du volume de la production, de l'exportation et de l'importation des produits de la pêche et de l'aquaculture.



Figure 2. Evolution de la valeur des exportations et des importations des produits de la pêche et de l'aquaculture.



Figure 3. Evolution du solde des échanges extérieurs des produits de la pêche et de l'aquaculture.

*Elaboré par Mme Noura Ferjani
Observatoire National de l'Agriculture*

Situation hydrique observée le 13/11/2019

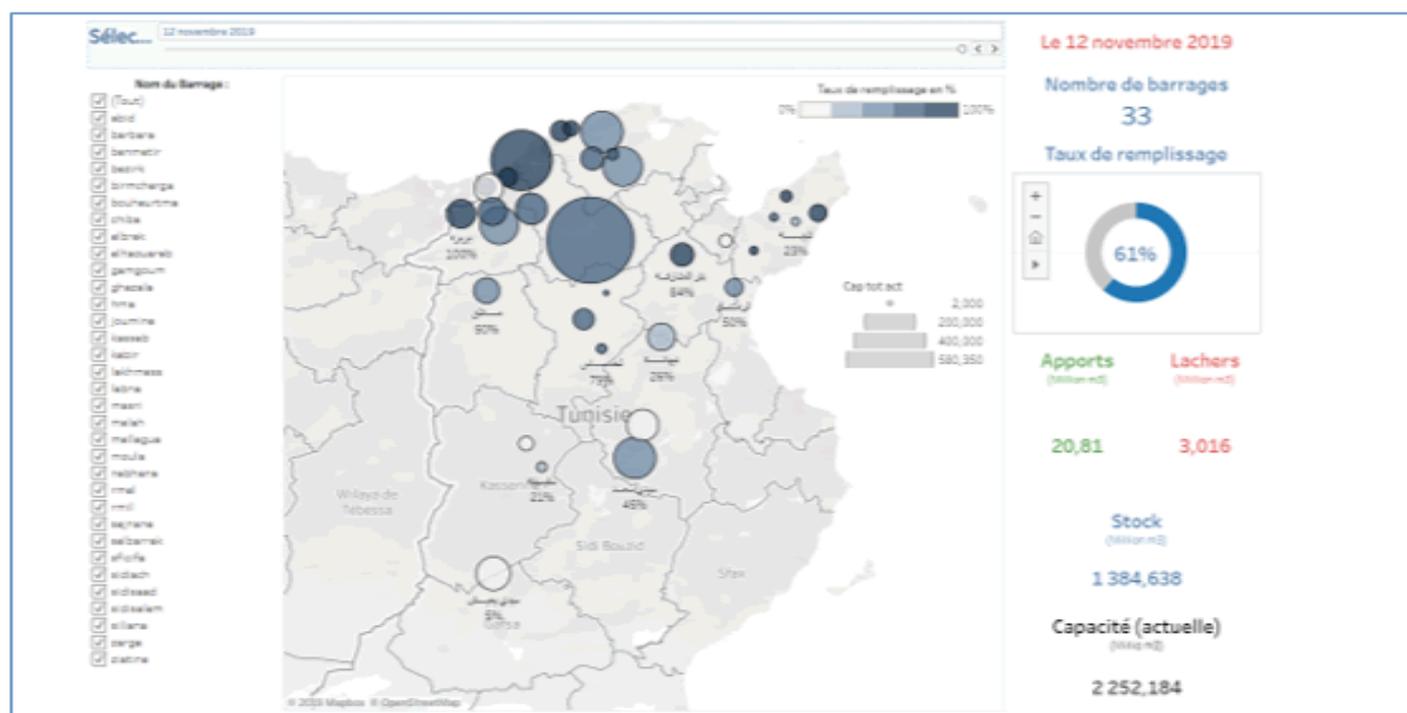
Situation des barrages (période du 01/09/18 au 12/11/19)

A la date du 12/11/2019, les apports cumulés aux barrages ont atteint 185,5 Mm³. Ils ont été inférieurs à la moyenne de la période (221,2 Mm³) et aux apports enregistrés à la même période de l'année précédente (588,6 Mm³). Ces apports sont répartis pour une part de 87,6% au Nord ; 9,5 % au Centre et 2,9% au Cap Bon. Par conséquent les réserves en eau dans tous les barrages ont atteint 1384,6 Mm³ contre 1205 m³ enregistrés à la même date de 2018 et une moyenne enregistrée au cours des trois dernières années de 741,6 Mm³, soit un surplus de 642,9 Mm³. Ceci correspond à une augmen-

tation de 62,4% par rapport à la situation du 31 Août 2018. Les volumes stockés sont ainsi répartis : 87,5% dans les barrages du Nord, 9,6% dans les barrages du Centre et 2,9% dans les barrages du Cap Bon. Pour l'ensemble des barrages le **taux de remplissage** a atteint **61,5%**. La figure ci-dessous illustre la situation des barrages à la date du 12/11/2019. Les lecteurs peuvent accéder à toutes les informations qui concernent les barrages via la plateforme Open Data de l'ONAGRI à travers le lien suivant : www.agridata.tn

| | Volume stocké dans les barrages (Mm ³) | | | Apports de la période | | |
|----------------|--|--------|---------------|-------------------------|--------------|---------------|
| | 2018 | 2019 | Variation (%) | 2019 (Mm ³) | 2019/moy (%) | 2019/2018 (%) |
| Nord | 984,4 | 1211,6 | 23,1% | 156,2 | 92,7% | 39,6% |
| Centre | 172,6 | 132,9 | -23,0% | 13,9 | 31,1% | 10,1% |
| Cap Bon | 48 | 40,0 | -16,7% | 15,4 | 194,9% | 27,3% |
| Total | 1205,0 | 1384,5 | 14,9% | 185,5 | 83,9% | 31,5% |

Source : DG/BGTH.



Extrait de la plateforme de l'ONAGRI "OpenData" (www.agridata.tn).

La pluviométrie : Situation au 13/11/2019

Durant la période 01/09/19-12/11/19, la pluviométrie enregistrée a été significativement élevée dans les régions du Nord et du Centre Est. Par rapport à la même période de la campagne écoulée, la situation pluviométrique a été caractérisée par un niveau plus élevé dans les régions du Centre Est et du Sud Ouest (Tableau 1).

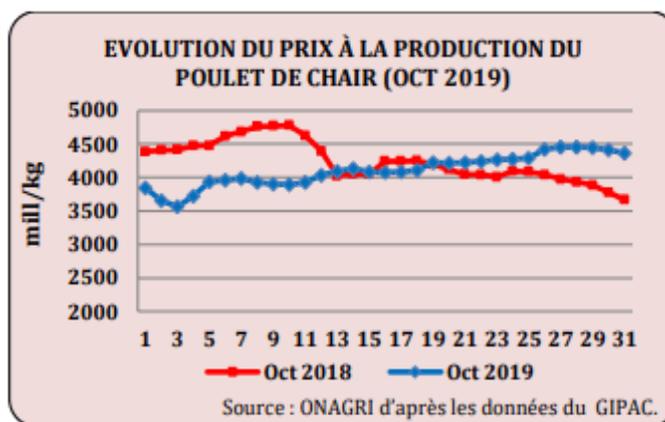
Tableau1. Pluviométrie jusqu'au 12/11/2019

| Région | Pluviométrie jusqu'au 12/11/2019 (mm) | % par rapport à la moyenne de la période 01/09/19-12/11/19 | % par rapport à la même période (2019-2020/2018-2019) |
|--------------|---------------------------------------|--|---|
| Nord Ouest | 143 | 128% | 94% |
| Nord Est | 178,8 | 146% | 100% |
| Centre Ouest | 77,7 | 95% | 83% |
| Centre Est | 151,2 | 168% | 190% |
| Sud Ouest | 29,6 | 121% | 286% |
| Sud Est | 74,9 | 224% | 91% |
| Tout le pays | 86,6 | 148% | 106% |

Elaboré par : Mme Noura Ferjani
Observatoire National de l'Agriculture

Flash sur la filière avicole Octobre 2019

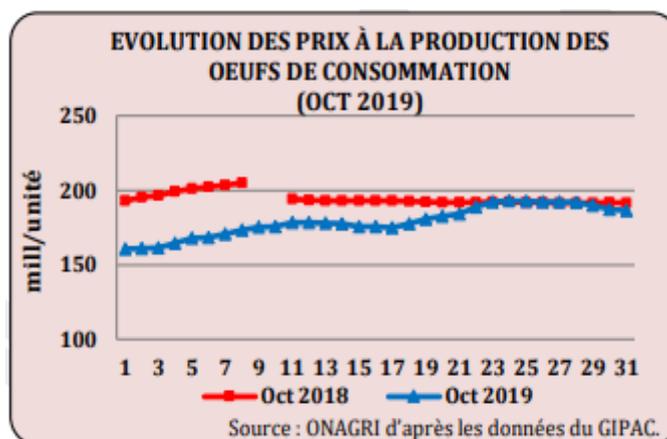
Poulet de chair



Au cours du mois d'octobre 2019 le prix à la production du poulet de chair a connu une tendance haussière passant d'un minimum de 3567 mill/kg le 3/10/2019 à un maximum de 4455 mill/kg le 28/10/2019 enregistrant ainsi une hausse de 19,9%.

Le prix moyen mensuel a baissé de 3,3% par rapport à celui du même mois de l'année précédente (4104,5mill/kg contre 4242,6 mill/kg) alors qu'il a augmenté de 30,6% par rapport à celui de septembre 2019 (3143,1 mill/kg). Concernant les régions, le prix moyen à la production dans le Nord (4152,8 mill/kg) a devancé de 2,3% celui du Centre et de 1,3% celui du Sud.

Œufs de consommation



De même que le prix du poulet de chair, le prix à la production des œufs de consommation courant octobre 2019 a connu une tendance haussière (+20,0%) entre le 01/10/2019 et le 24/10/2019) marquée par un léger repli de 2,0% au milieu du mois (entre le 12/10/2019 et le 17/10/2019) et de 3,3% à la fin du mois (à partir du 24/10/2019).

La moyenne mensuelle enregistrée a légèrement baissé de 7,9% par rapport à celle du même mois de l'année 2018 (179,0 mill/unité contre 194,4 mill/unité). Par rapport à septembre 2019 (170,7 mill/unité), le prix moyen a augmenté de 4,9%.

Au Nord du pays, le prix moyen à la production enregistré (180,2 mill/unité) a devancé celui enregistré dans le Sud de 1,1% et de 1,9% par rapport à celui du Centre.

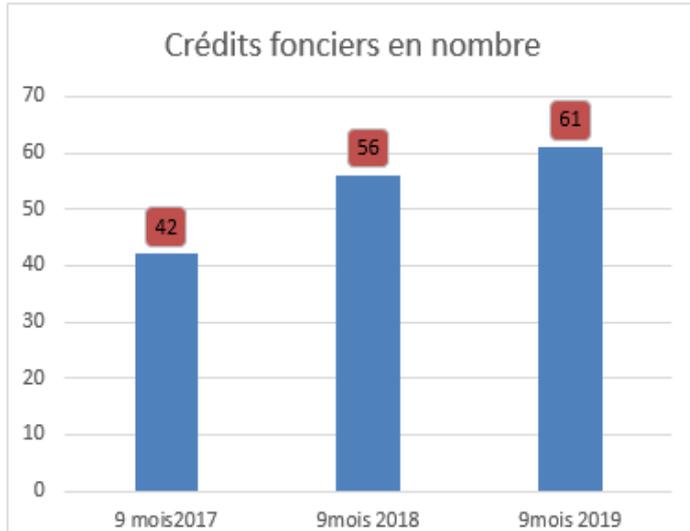
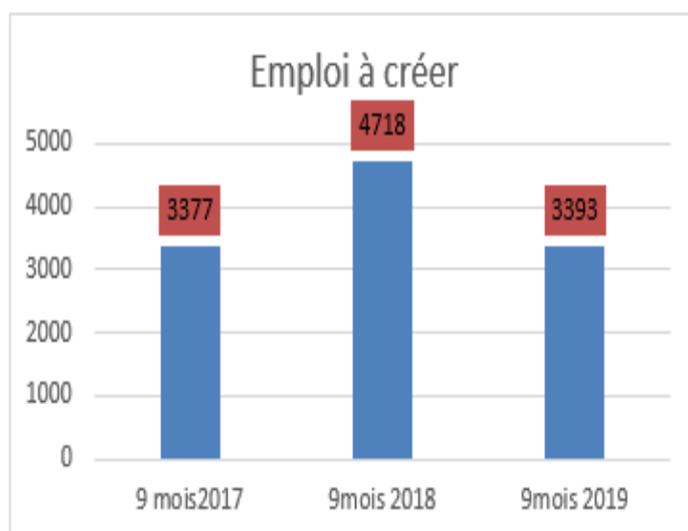
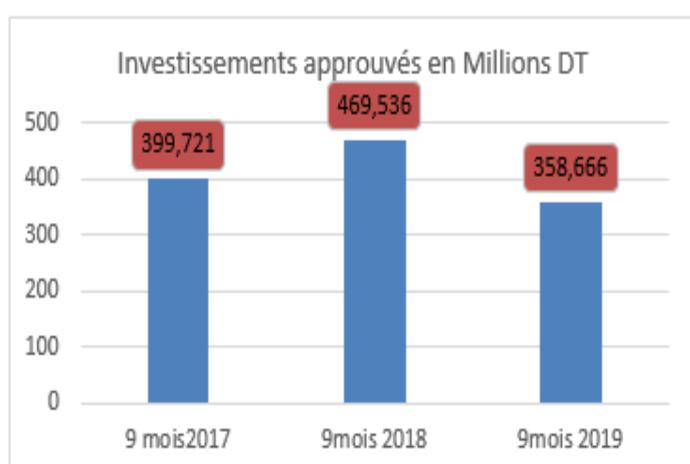
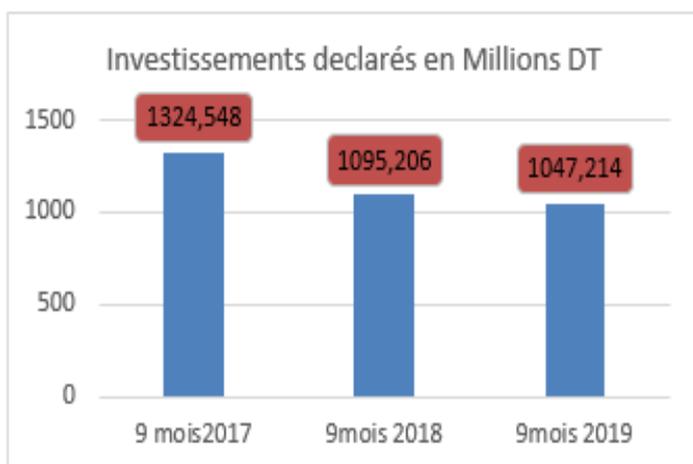
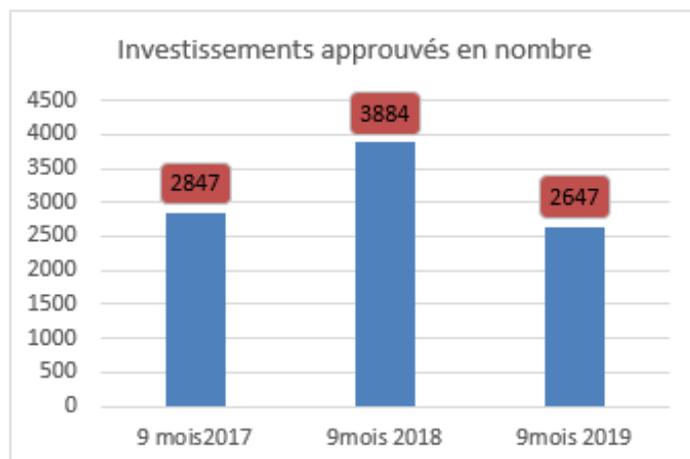
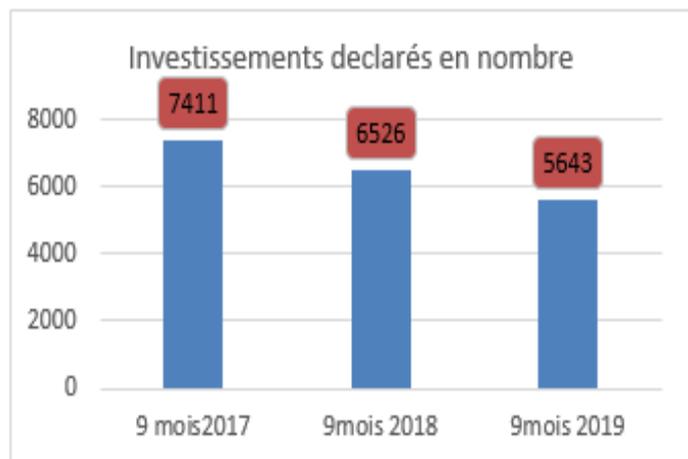
Source : ONAGRI d'après le GIPAC

*Elaboré par Mme Yosra DOUIRI
Observatoire National de l'Agriculture*

Les investissements agricoles approuvés par l'APIA (>60.000 DT/projet)

Par rapport à fin septembre 2018 on distingue :

- Le volume des investissements approuvés à fin septembre est de 358,7 M DT.
- Baisse de 23,6% du volume des investissements approuvés et baisse de 4,4% de celui des investissements déclarés.
- Baisse de 32% des investissements destinés à l'acquisition d'équipements et hausse de 55,4% de ceux de l'élevage.
- Hausse importante du volume des investissements alloués à l'aquaculture.
- L'autofinancement a baissé de 16,5%, les crédits et les primes ont respectivement baissé de 30,3% et de 29%.



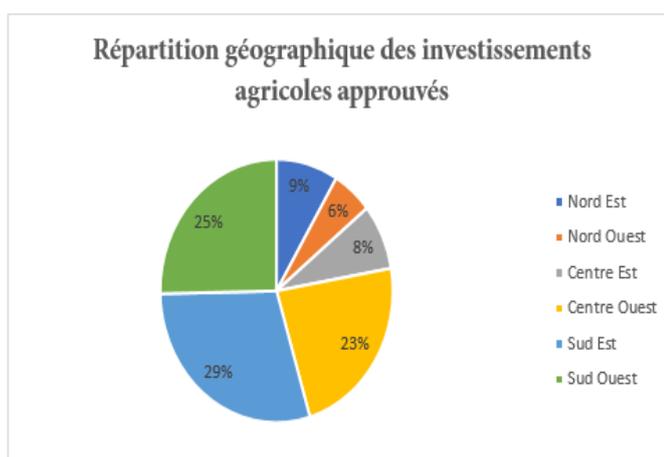
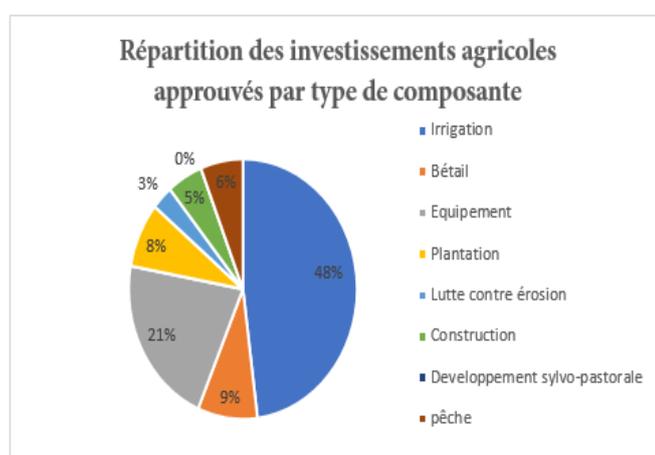
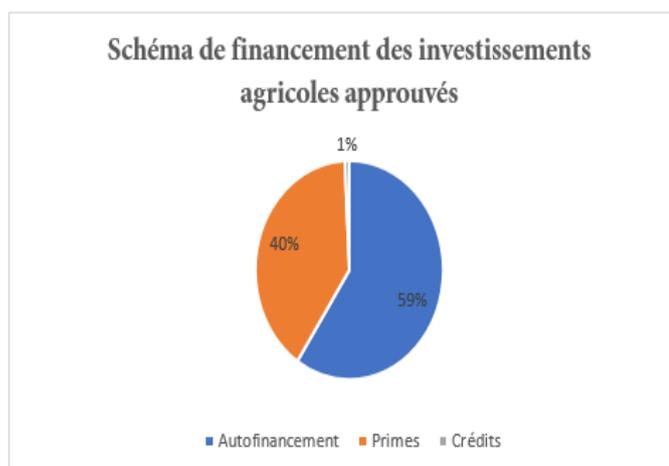
*Elaboré par Mme Wided ZIDII
Observatoire National de l'Agriculture*

Les investissements approuvés par la DGFIOP (<60 .000 DT/projet)

Les investissements approuvés par le DGFIOP (<60.000 DT) pour bénéficier des financements FOSDA (fonds spéciaux de développement agricole) à fin octobre 2019 ont été remarquables par :

Le volume des investissements approuvés est de **77,173 M DT**.

Le nombre des bénéficiaires des financements FOSDA est **10107**, le montant d'investissement est de **7635 DT** bénéficiaire en moyenne.



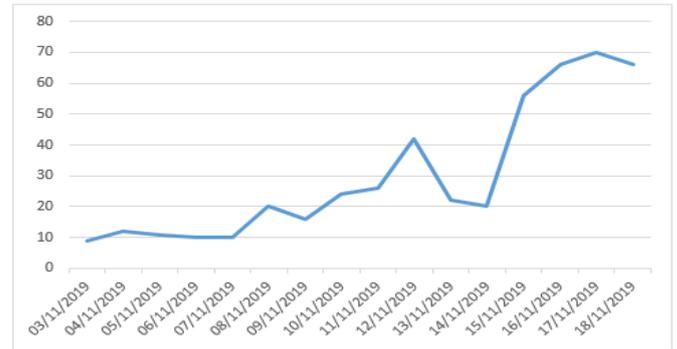
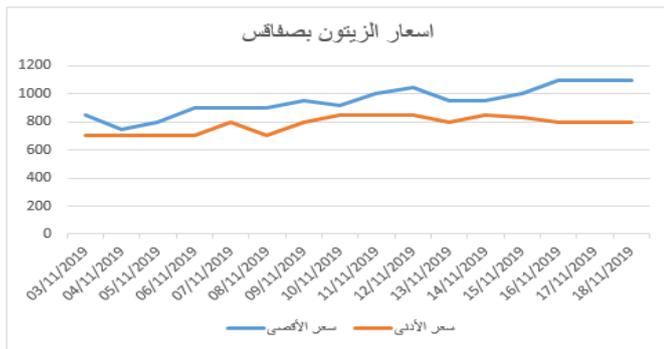
Source : calculs de l'ONAGRI d'après la DGFIOP

Elaboré par Mme Wided ZIDII
Observatoire National de l'Agriculture

متابعة سوق بلدية قرمدة : كمية وأسعار الزيتون من 3 نوفمبر 2019 الى 18 نوفمبر 2019

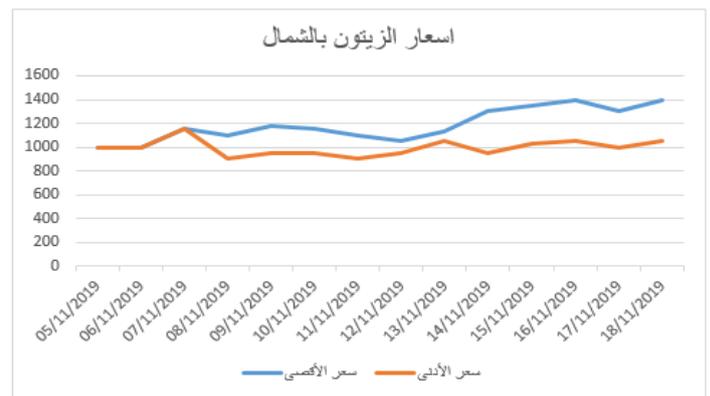
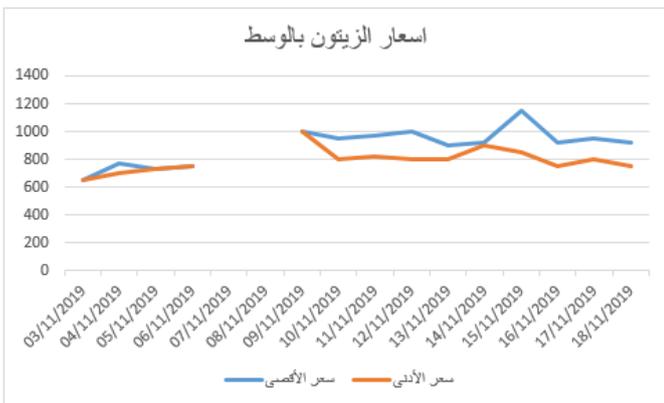
بالنسبة الى صفاقس نلاحظ ان الأسعار تراوحت خلال هذه الفترة من 700 ملجم للكيلوغرام كسعر ادنى يوم 3 نوفمبر 2019 وبلغ أقصاه 1100 ملجم للكيلوغرام يومي 16-17-18 نوفمبر 2019

بلغت الكمية الجمالية للزيتون الواردة الى الأسواق 480 طن (صفاقس-الوسط-الساحل-الشمال) الى غاية يوم 18 نوفمبر 2019



كما تراوحت اسعار الزيتون بالنسبة للوسط من 650 ملجم للكيلوغرام يوم 3 نوفمبر 2019 كسعر ادنى خلال هذه الفترة الى 1150 ملجم للكيلوغرام يوم 15 نوفمبر 2019

اما اسعار زيتون الشمال (مع الإشارة فان الموسم افتتح يوم 5 نوفمبر 2019) فقد تراوحت بين 900 ملجم للكيلوغرام يومي 8 و11 نوفمبر 2019 كسعر ادنى و1400 ملجم للكيلوغرام كسعر اقصى يومي 16 و18 نوفمبر 2019



Elaboré par Mme Wided ZIDII
Observatoire National de l'Agriculture

INFO-AGRI

Pesticides dans l'agriculture bio : ce qu'il faut savoir

Certains seront surpris d'apprendre que l'agriculture biologique utilise aussi des pesticides dits « naturels ». Quelle est la différence entre ce type de produit et les pesticides conventionnels ?

Il faut d'abord s'entendre sur ce qu'est un pesticide. Celui-ci est défini, selon la Loi québécoise sur les pesticides, comme étant « toute substance, matière ou micro-organisme destiné à contrôler, détruire, amoindrir, attirer ou repousser, directement ou indirectement, un organisme nuisible, nocif ou gênant pour l'être humain, la faune, la végétation, les récoltes ou les autres biens, ou destiné à servir de régulateur de croissance de la végétation, à l'exclusion d'un vaccin ou d'un médicament, sauf s'il est topique pour un usage externe sur les animaux. » C'est une définition très large qui englobe bien des choses.

Lorsqu'on parle de pesticides, cela inclut donc les pesticides synthétiques (comme le glyphosate ou les néonicotinoïdes) et les pesticides naturels (des algues, des bactéries, des virus, des champignons qui s'attaquent aux indésirables, mais aussi des cendres, du lait, du potassium, du zinc, etc.).

La culture biologique interdit l'usage des pesticides synthétiques. Un agriculteur dont la ferme est certifiée bio peut par contre avoir recours aux pesticides naturels, qui sont répertoriés par le gouvernement canadien. L'utilisation de ceux-ci doit se faire suivant des normes spécifiques.

« Les producteurs qui pratiquent l'agriculture biologique doivent suivre des cahiers de charge élaborés pour réduire le plus possible les risques pour la santé et l'environnement », précise Onil Samuel, conseiller scientifique à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Dans ce contexte, les agriculteurs n'utilisent aussi les pesticides naturels qu'en dernier recours. Ils essaient d'abord de préconiser des approches agronomiques comme le désherbage mécanique pour

enlever les mauvaises herbes. Au Québec, ils peuvent se référer à une liste des pesticides naturels autorisés pour la culture biologique.

Une sous-catégorie des pesticides naturels est appelée biopesticides, c'est-à-dire des organismes vivants ou des substances naturelles de type biologique. On pense notamment à la bactérie *Bacillus thuringiensis*, nommée simplement Bt, qui est employée contre les insectes. La bactérie produit une toxine qui paralyse les cellules du système digestif de l'insecte ravageur.

Les pesticides naturels peuvent-ils être toxiques pour le consommateur s'ils sont présents en trop grande quantité ? En effet, l'aspect naturel ne garantit pas l'absence de toxicité. Par exemple, la roténone, une molécule naturellement produite par des plantes tropicales provoque, lorsqu'elle est administrée à forte dose chez les rats, la maladie de Parkinson selon une étude publiée dans *American Chemical Society* (elle n'est plus autorisée en agriculture biologique).

« Les pesticides sont homologués et possèdent une prescription d'utilisation. Il y a une dose efficace, mais aussi une dose maximale à ne pas dépasser pour ne pas nuire à la plante », explique le conseiller scientifique à l'INSPQ.

Onil Samuel apporte de plus cette nuance. « Un pesticide, qu'il soit biologique, ou de source naturelle ou de synthèse, peut avoir une toxicité. Ceux qui sont utilisés en milieu biologique ont une toxicité sur l'environnement beaucoup moins élevée, mais on ne peut pas parler d'une toxicité complètement absente. Pour être capable de contrôler un organisme nuisible, elle doit avoir au moins un effet toxique sur celui-ci. Une fois rendu dans l'assiette, le fruit ou le légume contient une concentration généralement extrêmement faible », dit-il.

Source :

<https://www.sciencepresse.qc.ca/actualite/detecteur-rumeurs/2019/10/23/pesticides-agriculture-bio-faut-savoir>

Les forêts solution à la crise climatique ? Un débat scientifique

Restaurer des forêts pour capter massivement le carbone et ainsi répondre efficacement à la crise climatique : c'est ce qu'ont proposé des chercheurs dans une étude publiée dans la revue « Science ». Elle a suscité de vives réactions dans la communauté scientifique.

Au détour d'une conversation, il vous est peut-être déjà arrivé d'imaginer une Terre où les êtres humains auraient disparu. Que serait le monde qui ne subirait plus l'intervention humaine ? Cette question, Jean-François Bastin, chercheur à l'École polytechnique fédérale de Zurich (Suisse) et d'autres scientifiques l'ont poussée plus loin et se sont demandé : « Quelle serait la couverture forestière naturelle ? Quel serait l'impact d'une restauration de cette couverture sur le climat ? » Leur réponse scientifique à ces questions a été publiée dans la revue Science.

Ils ont d'abord défini les endroits qui se prêteraient naturellement à accueillir des arbres, hors intervention humaine. Une première carte établie, les endroits où figuraient déjà des espaces urbains, agricoles et des forêts ont été retirés. En creux donc, ils ont dessiné les zones de la planète dans lesquelles il serait réaliste de replanter des forêts. « Nous avons travaillé sur les capacités biophysiques de la planète. Nous voulions mettre en place un outil pour guider les autorités locales et internationales qui souhaitent lutter contre le réchauffement climatique », explique à Reporterre Jean-François Bastin, co-auteur de l'article. Selon eux, la planète pourrait accueillir près d'un milliard d'hectares de forêt en plus soit une augmentation de 25 %, qui captureraient 205 gigatonnes de carbone.

En octobre, la revue scientifique a publié trois réponses à leur étude, exprimant des critiques cinglantes. En résumé, elles jugent que :

- . les chiffres sont jugés bien trop optimistes ;
- . l'étude a surévalué l'étendue des espaces potentiels, en ne prenant pas en compte la future expansion des terres agricoles ;
- . Le rôle du cycle de l'eau, et les limitations qu'il implique, ont été oubliés.

Aucun de ces éléments, jugés fondamentaux par ces scientifiques critiques, n'ont été pris en compte dans l'étude. Un choix assumé par Jean-François Bastin : « Un article scientifique n'est pas un rapport du Giec, [le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat]. On s'est posé une question et on a apporté une réponse, avec toutes les limites que cela implique.

Il y a évidemment d'autres conséquences à prendre en compte, mais c'est l'objet d'autres travaux. »

Autre critique majeure, les petits agriculteurs et peuples indigènes ont été oubliés de l'analyse. L'étude estime qu'au Brésil, la restauration naturelle de forêts pourrait engranger une augmentation de 49,7 millions d'hectares d'arbres. La présence humaine sur les surfaces sélectionnées n'a pas été prise en compte. « C'est clair que c'est une question qu'on ne pose pas. Mais nous ne sommes pas en train de dire : « Là, vous devez exproprier les terres des gens ». Notre carte est juste un premier niveau d'information pour montrer les endroits qui pourraient supporter des arbres. Elle n'est pas une directive », répond Jean-François Bastin.

« L'urgence est plutôt de réduire les gaz à effet de serre et d'arrêter de déforester »

Cette polémique scientifique intervient alors que les projets de replantation massive d'arbres dans le monde se multiplient : 350 millions d'arbres plantés en une journée par l'Éthiopie l'été dernier, 220 millions à la même période dans une région de l'Inde... Planter massivement des arbres pour lutter contre le réchauffement climatique semble être le geste écologique préféré des politiques et grands industriels. La vérification du nombre réel d'arbres plantés et des pousses qui survivent n'est en revanche jamais communiquée. « D'une façon générale, on parle de restaurer alors que l'urgence est de réduire les gaz à effet de serre et d'arrêter de déforester. Si on veut lutter contre le réchauffement climatique, planter des arbres est une solution secondaire », dit Catherine Aubertin, économiste environnementale à l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

La conclusion de l'article de Jean-François Bastin affirme que « la restauration naturelle des écosystèmes est la solution la plus efficace, actuellement à notre disposition, pour réduire le réchauffement climatique ». N'est-ce pas offrir une solution de facilité aux pollueurs pour s'acheter une conscience écologique ? « Si la restauration des systèmes forestiers est importante, on doit d'office accepter que leur conservation l'est tout autant », défend Jean-François Bastin. « Si Total fait des plans de reforestation, je n'irai jamais l'applaudir. Ce n'est pas pour autant qu'on doit nier que des solutions naturelles pour lutter contre le réchauffement climatique existent ».

Source :

<https://reporterre.net/Les-forets-solution-a-la-crise-climatique-Un-debat-scientifique>

L'agroalimentaire, nouvelle frontière à conquérir par l'Afrique en matière d'investissements

Depuis dix ans maintenant, un tour dans les allées de n'importe quel supermarché africain révèle des marques locales de produits devenus familiers pour tout le monde. Du riz Dangote du Nigeria, à l'huile de poivre Akabanga du Rwanda jusqu'au café Tomoca d'Éthiopie, on assiste à une évolution progressive en train de s'effectuer, au niveau agricole dans les pays individuels. Mais cette évolution révèle une activité agroalimentaire plus importante et une plus grande valeur ajoutée.

Il y a lieu d'être optimiste car d'ici 2030, le secteur agroalimentaire africain devrait représenter en valeur 1 000 milliards de dollars américains. En Afrique, la demande des consommateurs pour les produits alimentaires augmente à un rythme sans précédent. Mais qu'est-ce qui alimente cette croissance ?

La première raison tient à la taille du marché car avec une population de 1,2 milliard d'habitants, l'Afrique est actuellement le second continent le plus peuplé du monde, derrière l'Asie. Selon les prévisions des Nations Unies, la population africaine pourrait atteindre 2 milliards d'individus d'ici 2030, et 2,5 milliards d'ici 2050. Cela signifie qu'un consommateur de la planète sur cinq sera africain.

La deuxième est liée à la qualité. Les taux de croissance soutenus du PIB dans différents pays du continent se sont traduits par une augmentation des revenus de certains segments de la population. Selon le rapport « Perspectives économiques en Afrique » de la Banque africaine de développement, la taille de la classe moyenne devrait passer à 1,1 milliard de personnes d'ici 2060, soit 42 % de la population. Le consommateur africain typique de la classe moyenne devient relativement plus riche, plus exigeant et plus averti en ce qui concerne les produits alimentaires qu'il choisit de consommer. Les questions de rapport qualité/prix, d'utilité, de contenu nutritionnel et de sécurité alimentaire sont, entre autres, au centre de ses préoccupations.

Et la troisième tient au facteur de la concentration qui peut être déterminant. Bien que la plupart des pôles de croissance soient des villes de taille petite à moyenne, les mégapoles comptant plus de 10 millions d'habi-

tants, telles que Le Caire, Lagos et Kinshasa, ont acquis une importance accrue. Ces métropoles offrent de nombreuses possibilités d'investissement résultant du triptyque : « forte consommation, concentration du pouvoir d'achat et agglomération (c'est-à-dire avec des coûts de distribution réduits et fixes) ».

Du côté de l'offre, le potentiel inexploité est important. Plus de 60 % des terres arables non cultivées de la planète se trouvent en Afrique.

Les décideurs ont conscience des énormes possibilités offertes par cette situation et sont en train de déployer des efforts concertés pour créer et maintenir un environnement commercial propice dans le but d'attirer les investisseurs locaux et étrangers. La Banque africaine de développement est à l'avant-garde de cette coalition de forces « prêtes » à transformer l'agriculture africaine. Dans le cadre de sa stratégie « Nourrir l'Afrique », la Banque aide ses pays membres régionaux à s'attaquer aux contraintes pesant tant sur l'offre que sur la demande, tout le long des chaînes de valeur agricoles. Par le biais d'initiatives telles que « Technologies pour la transformation de l'agriculture en Afrique » (TTAA), la Banque contribue à l'accroissement des rendements, historiquement faibles, des produits de base prioritaires tels que le riz, le maïs et le soja.

Au Soudan, par exemple, la variété de blé résistant à la chaleur que soutient l'initiative TTAA, a permis d'augmenter l'autosuffisance en blé, en la faisant passer de 24 % pour 2016, à 45 % pour la campagne agricole 2018-2019. Dans le même temps, les Zones spéciales de transformation des produits agroalimentaires (ZSTPA), attirent à la fois des infrastructures matérielles et immatérielles et créent de la valeur ajoutée pour une production agricole accrue. Avec des partenaires tels que la Korea-Exim Bank (Banque coréenne d'import-export) et la Banque européenne d'investissement, la BAD a investi 120 millions de dollars dans les ZSTPA en Guinée, en Éthiopie et au Togo, ce qui étendra considérablement les activités agroalimentaires locales tout le long des nombreuses chaînes de valeur agricoles.

Parallèlement à ces investissements majeurs dans les

chaînes de valeur agricoles en Afrique, le continent commence à consolider ses acquis. L'intégration régionale en est un exemple typique, comme en atteste la récente ratification de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), qui offre le potentiel de faire de l'Afrique la plus grande zone de libre-échange de la planète.

L'agroalimentaire a déjà capté l'attention des investisseurs. L'an dernier, il a été l'un des principaux centres d'intérêt lors du tout premier Africa Investment Forum (AIF), qui est en train de devenir le principal marché du continent pour les chefs d'entreprise mondiaux et panafricains ainsi qu'une force d'innovation dans l'accélération des transactions.

Lors de l'édition 2018 de l'AIF, l'agriculture a été l'un des neuf secteurs ayant suscité l'intérêt des investisseurs. Le comportement du secteur a été parfaitement satisfaisant face à des secteurs concurrents comme les ser-

vices financiers, les infrastructures, l'énergie et les TIC.

L'une des transactions dans ce domaine a été l'accord concernant le Conseil public ghanéen du cacao (CO-COBOD), dans le cadre duquel un prêt de 600 millions de dollars a été mobilisé auprès de la Banque africaine de développement et d'autres investisseurs pour faire passer la production annuelle de fèves de cacao de 880 000 à 1,5 million de tonnes. Au cours des trois prochaines années, le projet devrait également promouvoir la croissance de la chaîne de valeur nationale du cacao en multipliant par deux la capacité de transformation, la faisant passer de 220 000 à 450 000 tonnes par an.

La base de consommateurs croissante en Afrique entraînera sans aucun doute une augmentation des dépenses en produits alimentaires et boissons sur le continent. Cela devrait susciter l'intérêt des investisseurs potentiels dans les entreprises agroalimentaires et de projets créateurs de valeur ajoutée.

Source :

<https://www.afdb.org/fr/news-and-events/lagroalimentaire-nouvelle-frontiere-conquerir-par-lafrique-en-matiere-dinvestissements-32464>

Le marché des huiles d'agrumes devrait décoller d'ici 2026 et générer d'énormes revenus

Le rapport Global Huile Agrumes présenté dans le rapport se concentre principalement sur les principaux acteurs et la croissance de leurs activités, leur segment de marché, le paysage concurrentiel, la fabrication, la structure de coûts et la tarification. Le rapport aidera les lecteurs à étudier les changements importants dans la concurrence sur le marché, le niveau de concurrence et les facteurs ayant une incidence sur la concurrence future sur le marché. Il aborde les stratégies importantes du marché cible que les principaux acteurs devraient adopter à l'avenir. En outre, il éclaire les projets futurs des principaux acteurs.

Outre une évaluation exhaustive des principales tendances du marché mondial Huile Agrumes, le rapport propose une analyse approfondie du développement du marché et de ses évolutions futures. Il porte principalement sur le développement technologique du marché mondial Huile Agrumes et son impact sur les activités des acteurs du marché. Avec l'aide du rapport, les joueurs pourront se familiariser avec les tendances de la production et de la consommation du marché mondial Huile Agrumes.

Présentant principalement des parts de marché en volume et en valeur par région, par acteur, par type de produit, par consommateur et même par une modification des détails de tarification, le rapport inclut tous les détails au sein de l'analyse et de l'opinion du secteur. En outre, le rapport couvre également l'analyse de la croissance du secteur et les données futuristes sur les coûts, les revenus, la demande et l'offre. Les principales entreprises couvertes par le rapport sur le marché sont: Lionel Hitchen Ltd., Citrus and Allied Essences Ltd., doTERRA International LLC., Citromax Flavors Inc., Symrise AG, Bontoux S.A.S., Young Living Essential Oils LC, Mountain Rose Inc., and The Lebermuth Co. Inc. among others.

L'étude de recherche offre un équilibre juste et exact entre les tendances du marché, les hypothèses et les perspectives futures de l'activité Huile Agrumes dans les prévisions d'ici 2019 et 2027. Pour parvenir à une conclusion, le groupe d'exploration a évalué les déclarations officielles, les archives des arrangements, les recherches sur les médias et attestation de l'industrie. Le nouveau projet, les principaux domaines de développement, la vue d'ensemble des activités, la spécification de produit / service, l'analyse SWOT, l'analyse de faisabilité d'investissement, l'analyse de rentabilité et les tendances de développement sont fournis.

Le rapport Global Huile Agrumes présenté dans le rapport se concentre principalement sur les principaux acteurs et la croissance de leurs activités, leur segment de marché, le paysage concurrentiel, la fabrication, la structure de coûts et la tarification. Le rapport aidera les lecteurs à étudier les changements importants dans la concurrence sur le marché, le niveau de concurrence et les facteurs ayant une incidence sur la concurrence future sur le marché. Il aborde les stratégies importantes du marché cible que les principaux acteurs devraient adopter à l'avenir. En outre, il éclaire les projets futurs des principaux acteurs.

Outre une évaluation exhaustive des principales tendances du marché mondial Huile Agrumes, le rapport propose une analyse approfondie du développement du marché et de ses évolutions futures. Il porte principalement sur le développement technologique du marché mondial Huile Agrumes et son impact sur les activités des acteurs du marché. Avec l'aide du rapport, les joueurs pourront se familiariser avec les tendances de la production et de la consommation du marché mondial Huile Agrumes.

Présentant principalement des parts de marché en volume et en valeur par région, par acteur, par type de produit, par consommateur et même par une modification des détails de tarification, le rapport inclut tous les détails au sein de l'analyse et de l'opinion du secteur. En outre, le rapport couvre également l'analyse de la croissance du secteur et les données futuristes sur les coûts, les revenus, la demande et l'offre. Les principales entreprises couvertes par le rapport sur le marché sont: Lionel Hitchen Ltd., Citrus and Allied Essences Ltd., doTERRA International LLC., Citromax Flavors Inc., Symrise AG, Bontoux S.A.S., Young Living Essential Oils LC, Mountain Rose Inc., and The Lebermuth Co. Inc. among others.

L'étude de recherche offre un équilibre juste et exact entre les tendances du marché, les hypothèses et les perspectives futures de l'activité Huile Agrumes dans les prévisions d'ici 2019 et 2027. Pour parvenir à une conclusion, le groupe d'exploration a évalué les déclarations officielles, les archives des arrangements, les recherches sur les médias et attestation de l'industrie. Le nouveau projet, les principaux domaines de développement, la vue d'ensemble des activités, la spécification de produit / service, l'analyse SWOT, l'analyse de faisabilité d'investissement, l'analyse de rentabilité et les tendances de développement sont fournis.

Source : <https://tribuneoccitanie.com/le-marche-des-huiles-dagrumes-devrait-decoller-dici-2026-et-generer-denormes-revenus/>

Flambée des prix : « seuls 15 % de la production sera de bonne qualité »

L'industrie des pâtes alimentaires fait part de son inquiétude concernant l'envolée des cours du blé dur, matière première de 90 % des pâtes consommées en France. Plusieurs raisons en sont la cause selon les professionnels, qui estiment que la hausse devrait se poursuivre.

Alors que le blé dur représente la principale matière première des pâtes alimentaires, les cours mondiaux s'envolent, ce qui inquiète les acteurs de la filière. Dans un communiqué paru le 30 novembre, le syndicat des industriels fabricants de pâtes alimentaires de France (Sifpaf) et le Comité français de la semoulerie industrielle (CFSI) s'inquiètent de la hausse de 25 % qui a eu lieu depuis juin et estiment que la tendance n'est pas prête de s'inverser. Ils redoutent même une accélération.

« Les données constatées du marché laissent entrevoir que les prix du blé dur vont continuer à monter et que cette hausse sera durable », précisent les professionnels, en mettant en évidence l'absence d'élément de marché qui pourrait « modifier ces déséquilibres fondamentaux d'ici la fin de la campagne en cours ».

Les experts indiquent que plusieurs éléments sont à l'origine de cette envolée des cours :

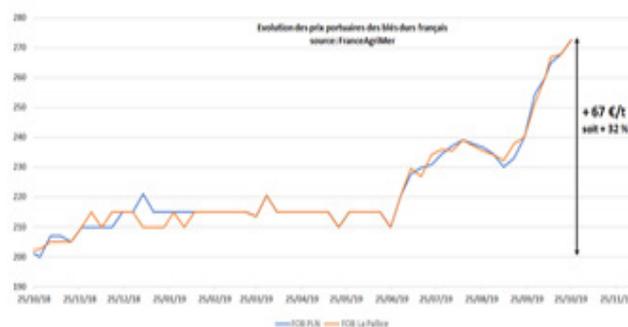
- le déséquilibre à l'échelle mondiale. Alors que la production est historiquement faible (35,6 Mt), la demande continue de progresser. Résultat : « il manquera 2,6 Mt cette année ». Les stocks de fin de campagne 19/20 seront en baisse de 22 % par rapport aux années précédentes. D'autant plus que « seuls 15 % de la production mondiale de blé dur sera de bonne qualité » ;

- la mauvaise récolte canadienne, à la fois au niveau quantitatif et qualitatif, qui résulte de l'abondance de précipitations pluvieuses et de neige au moment de la récolte en septembre. Le dernier rapport du CIC a évalué la production à 5 Mt, contre 5,7 Mt en 2018. « Seuls 20 % de la récolte sera de bonne qualité pastière et plus de 30 % ne sera pas utilisable pour fabriquer des pâtes », expliquent les industriels ;

- la mauvaise récolte en Italie du Nord, qui rencontre des problèmes qualitatifs et sanitaires. Le pays sera contraint d'augmenter ses importations cette année, à plus de 1,5 Mt, « en cherchant un blé de qualité qui n'existe pas sur le marché en cette quantité ».

« Cette situation est très préoccupante pour l'industrie de la pâte alimentaire. D'autant plus qu'il n'existe pas sur le marché européen de mécanisme de couverture, ni de marché à terme, ni de capacités de stockage significatives », conclut le communiqué.

Source : www.terre-net.fr



Reverdir la Tunisie : Projet « Les Oasis-Forêts »



L'initiative citoyenne Reverdir la Tunisie est née de l'alliance d'une institution universitaire et de la société civile : l'Institut Supérieur des Sciences Biologiques Appliquées (ISSBAT), l'Association Eco-Conscience et l'association Tunisienne de Permaculture.

Aux agriculteurs qui sont impactés directement par le changement climatique, nous proposons des solutions concrètes, efficaces, durables et réalisables à court terme.

Dans le respect de l'environnement, nous arrivons à augmenter la productivité et la rentabilité agricoles malgré les contraintes liées au changement climatique.

Depuis février 2017, grâce à la participation citoyenne et entrepreneuriale, nous créons des agro-écosystèmes inspirés du fonctionnement des forêts, que nous avons appelé « Oasis-Forêts » : sans pesticides, sans engrais chimiques, avec une diminution de l'usage mécanique. Plus de monoculture mais un assemblage étudié d'arbres fruitiers et forestiers avec une réelle économie d'eau, grâce à un modèle ancestral d'irrigation par jarres. 396 arbres fruitiers, 266 arbres fixateurs d'azote, 680 plantes médicinales et 314 légumes ont été plantés.

Des projets pilotes sont en cours de réalisation à Tunis (l'ISSBAT), à Mareth (école primaire, lycée, biblio-

thèque) et à Zarat (école primaire, collège, lycée). Ils ont pour vocation de former les étudiants, de sensibiliser les élèves au développement durable et de prouver aux agriculteurs de tout le territoire tunisien que des méthodes efficaces et productives existent pour faire face aux impacts du changement climatique. A terme, les fruits et les légumes Bio serviront à alimenter les cantines des établissements scolaires.

Pour que les projets d'Oasis-Forêts arrivent à bon port, nous avons besoin de financements pour la construction de citernes d'eau de pluie. Un appel aux dons citoyens et au sponsoring entrepreneurial a été lancé.

En Novembre 2019, un nouveau projet Oasis-Forêt démarre au collège Hakim Kassar d'El Hafsia. Le 10 novembre et le 17 novembre 2019, l'équipe de Reverdir la Tunisie plantera, avec nos partenaires locaux et les citoyens grands et petits, des arbres fruitiers, des arbres forestiers et des plantes aromatiques et médicinales dans l'Oasis-Forêts d'el Hafsia.

Le 13 novembre 2019, se tiendra au Créfoc Tunis 1, Bab el Khadra une conférence publique suivi d'un débat sur la thématique : « le changement climatique, comment nous préparer et nous adapter ».

Source : www.realites.com.tn

Veille juridique :

- أمر حكومي عدد 874 لسنة 2019 مؤرخ في 7 أكتوبر 2019 يتعلق بضبط مناطق الصيانة بالأراضي الفلاحية لولاية قبلي
<http://www.onagri.agrinet.tn/uploads/jortagri/1-11-2019/9542.pdf>
- أمر حكومي عدد 939 لسنة 2019 مؤرخ في 16 أكتوبر 2019 يتعلق بضبط النظام المنطبق على منحة التنقل المسندة لعملة وكالة المعدات لتسوية الأراضي الفلاحية ووكالة التفتيش عن المياه
<http://www.onagri.agrinet.tn/uploads/jortagri/1-11-2019/9543.pdf>
- أمر حكومي عدد 940 لسنة 2019 مؤرخ في 16 أكتوبر 2019 يتعلق بتنقيح الأمر عدد 723 لسنة 2009 المؤرخ في 16 مارس 2009 المتعلق بضبط طرق تدخل صندوق النهوض بجودة التمور وطرق تسييره
<http://www.onagri.agrinet.tn/uploads/jortagri/1-11-2019/9544.pdf>
- قرار من وزير الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري مؤرخ في 16 أكتوبر 2019 يتعلق بالمصادقة على مثال التهيئة العقارية بدائرة التدخل العقاري الفلاحي بالسمارة من معتمدية جندوبة الشمالية بولاية جندوبة
<http://www.onagri.agrinet.tn/uploads/jortagri/1-11-2019/9545.pdf>
- قرار من وزير الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري مؤرخ في 16 أكتوبر 2019 يتعلق بضبط المخطط الوطني العاجل لمكافحة الجراد الصحراوي والمصادقة عليه
<http://www.onagri.agrinet.tn/uploads/jortagri/1-11-2019/9546.pdf>
- قرار من وزير الفلاحة والموارد المائية والصيد البحري مؤرخ في 17 أكتوبر 2019 يتعلق بتنقيح القرار المؤرخ في 24 أكتوبر 2005 المتعلق بالخدمات الإدارية المسداة من قبل المصالح التابعة لوزارة الفلاحة والموارد المائية والمؤسسات والمنشآت العمومية الراجعة إليها بالنظر وشروط إسداؤها
<http://www.onagri.agrinet.tn/uploads/jortagri/1-11-2019/9547.pdf>
- أمر حكومي عدد 949 لسنة 2019 مؤرخ في 29 أكتوبر 2019 يتعلق بإتمام الأمر عدد 1744 لسنة 1994 المؤرخ في 29 أوت 1994 المتعلق بضبط طرق المراقبة الفنية عند التوريد والتصدير والمصالح المؤهلة للقيام بهذه المراقبة
<http://www.onagri.agrinet.tn/uploads/jortagri/9548.pdf>

Veille documentaire :

1/ Rapport mondial des Nations Unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2018 : les solutions fondées sur la nature pour la gestion de l'eau :

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000261466>

2/ Fonds pour les Changements Climatiques en Afrique – Rapport Annuel 2018

<https://www.afdb.org/fr/documents/fonds-pour-les-changements-climatiques-en-afrique-rapport-annuel-2018>

3/ Soutenir une agriculture axée sur la nutrition grâce aux espèces négligées et sous-utilisées : Cadre opérationnel

https://cgspace.cgiar.org/bitstream/handle/10568/102463/Soutenir_Padulosi_2019_FRE.pdf





Observatoire National de l'Agriculture



30 Rue Alain Savary, 1002 Tunis
Site Web: <http://www.onagri.tn>
Téléphone (+216) 71 801 055/478
Télécopie : (+216) 71 785 127
E-mail : onagri@iresa.agrinet.tn